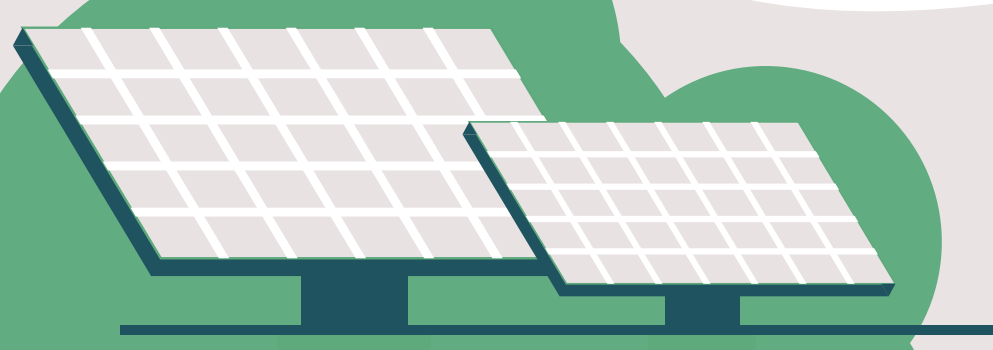


TOUT SAVOIR SUR LES PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES ET THERMIQUES



Un panneau solaire, kézako ?

Les panneaux solaires permettent de capter une partie de l'énergie du soleil et de la convertir en électricité ou en chaleur. Souvent confondus, les panneaux solaires photovoltaïques et les panneaux solaires thermiques ont pourtant un usage et un fonctionnement bien différent.

ON FAIT LE POINT :



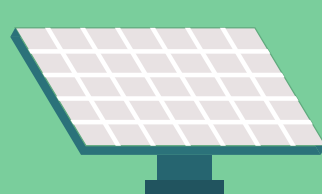
PANNEAU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



PANNEAU SOLAIRE THERMIQUE

C'EST QUOI ?

Une orientation plein sud et une inclinaison des panneaux sont recommandées pour obtenir une pleine efficacité de l'installation.



Un dispositif conçu pour convertir le rayonnement solaire en électricité.

Un dispositif conçu pour convertir le rayonnement solaire en chaleur.

POUR QUELS BESOINS ?

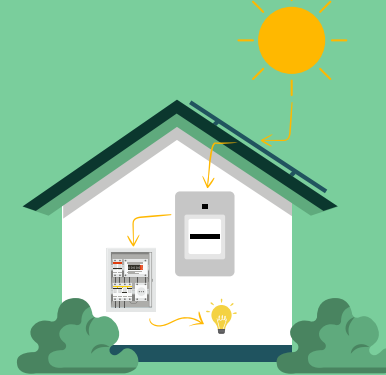


Pour alimenter les appareils électriques (éclairage, chauffage...). L'électricité peut être injectée dans un réseau ou être stockée.

Pour produire de l'eau chaude sanitaire et/ou du chauffage.

Il existe 2 types de panneaux solaires thermiques : le chauffe-eau solaire individuel et le système solaire combiné (qui produit de l'eau chaude et du chauffage).

QUEL FONCTIONNEMENT ?



Les cellules photovoltaïques transforment l'énergie solaire en courant continu qui est ensuite transformé en courant alternatif par un onduleur.

L'électricité fournie par l'énergie solaire peut être autoconsommée ou vendue.

La surface des panneaux capte l'énergie solaire qui va chauffer un fluide caloporteur qui peut être utilisé directement pour produire de l'eau chaude sanitaire (par le biais d'un échangeur thermique).

QUEL COÛT ?

Le coût dépend essentiellement du type de panneau solaire choisi, de la surface et de la puissance de l'installation.



Prévoyez entre 9 000€ et 15 000€.

Comptez entre 6 000€ et 8 000€ pour un chauffe-eau solaire individuel et entre 13 000€ et 20 000€ pour un système solaire combiné.

QUELLES AIDES DISPONIBLES ?



- La prime à l'autoconsommation
- Une TVA à taux réduit à 10%

- MaPrimeRénov'
- La prime CEE solaire
- Une TVA à taux réduit à 10%
- L'éco-PTZ

INCONVÉNIENTS

Par mauvais temps, les panneaux solaires produisent moins d'énergie.



- Un investissement important lors de l'installation.

- Un panneau solaire thermique ne produit pas du tout d'électricité.



AVANTAGES

- Une facture énergétique réduite
- L'utilisation d'une énergie décarbonée et renouvelable
- Une installation qui demande peu d'entretien
- Une valorisation de votre bien immobilier



Le saviez-vous ?

Pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, une déclaration de travaux auprès de la mairie est obligatoire.

Il existe également des **panneaux solaires hybrides** produisant de l'électricité et de la chaleur.

Vous hésitez encore sur le type de panneau solaire à installer chez vous ? **Un conseiller Croissance Verte saura vous guider dans votre réflexion, contactez-nous au 02 52 700 982.**

